

## Communiqué de l'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne

Test : L'agglomération lance un libre-service de vélos électriques



Communiqué de l'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne

### L'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne met à disposition du public un libre-service de vélos électriques sur la ville d'Auch.

A compter d'aujourd'hui, 50 vélos électriques gérés par l'entreprise Ecovélo et répartis sur dix stations<sup>1</sup> peuvent être utilisés librement pour se déplacer en centre ville. Ce nouvel équipement bénéficie d'une subvention de l'Etat au titre du « Fonds Vert pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires – France nation verte ». Après inscription et ouverture d'un compte utilisateur, le système est accessible selon plusieurs modalités (application mobile, sms, pass) sur un tarif de base de 5 centimes d'euro la minute.

Moyennant un dépôt de garantie de 170€ demandé lors de l'inscription sur la plateforme<sup>2</sup>, un abonnement mensuel de 7 euros, ou annuel de 30 euros, donne droit à vingt premières minutes gratuites pour chaque utilisation. On peut également louer un vélo ponctuellement, en dehors de toute formule d'abonnement. Une fois le vélo décroché de sa station de départ, le décompte du temps de location s'arrête dès qu'il est rattaché à une station d'arrivée.

Des explications détaillées sont fournies à chaque station.

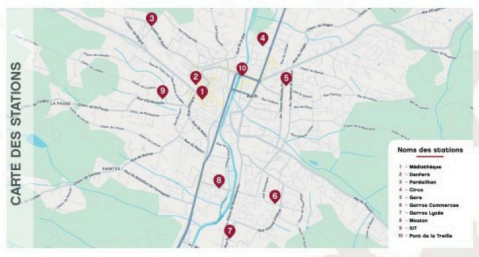
Une assistance téléphonique est également disponible.

Un tarif réduit (5€ par mois ou 20€ par an) est réservé aux étudiants, demandeurs d'emploi et abonnés du réseau de bus Alliance. Ce dernier point est une incitation à combiner différents types de déplacements urbains alternatifs à la voiture.

Mis en service en phase test jusqu'à la rentrée, « Auch-Vélo'c » a pour objectif de faciliter les déplacements urbains, notamment entre la haute et la basse ville. « C'est un élément important de la politique que nous avons mise en place pour faciliter l'usage des déplacements doux, et du vélo en particulier, sur notre territoire » explique Bernard Pensivy, président de l'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne. Le dispositif mis en service aujourd'hui est susceptible d'évoluer dans les mois à venir en fonction de l'usage qui en sera fait et/ou des besoins qui seront exprimés par les citoyennes et les citoyens.

1- Médiathèque, Denfert-Rochereau, Pardailhan, Circa, Gare, Garros commerces, Garros lycée, Mouzon, IUT, Pont de la Treille

2- Cette somme n'est pas prélevée sur votre compte, le dépôt de garantie prend la forme d'une prise d'empreinte de votre carte bancaire. En cas de dépassement ou de non-restitution du vélo, des pénalités supplémentaires peuvent s'appliquer.



VELOLOC.jpg